

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Harp Actions, un compartiment de la SICAV PLACEURO
ISIN: LU0198860347 – Capitalisation
Société de gestion:
Compagnie Financière pour la Gestion Collective S.A. ("COFIGECO")
Objectifs et Politique d'investissement
Déléataire de gestion:

La gestion est déléguée à Philippe Hottinguer et Cie Gestion.

Objectif :

L'objectif de ce compartiment est de surperformer à moyen terme le CAC40.

Politique d'investissement:

Les actifs de ce compartiment seront investis en majeure partie en actions inscrites à une cote officielle de bourses en valeurs mobilières, ou négociées sur tout autre marché réglementé.

Les actifs du compartiment pourront être investis en autres valeurs mobilières dans la limite de 10% de ses actifs nets, dont les warrants, et bons de souscription d'actions.

Il pourra être détenu des liquidités dans les limites prévues par la réglementation.

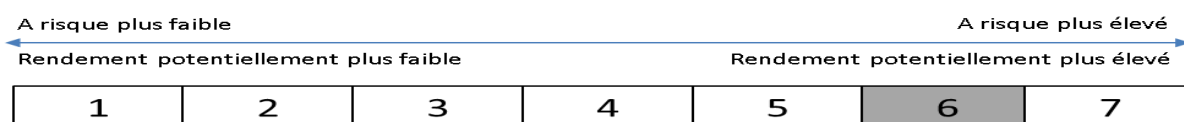
Rachats:

Un investisseur peut demander le rachat tous les jeudis sur simple demande adressée à l'Agent de transfert avant 15h00.

Les revenus du Compartiment sont réinvestis.

La devise du compartiment est l'Euro.

La durée minimale de placement recommandée est 5 ans et plus.

Politique de risque et de rendement


Les données historiques ne constituent en aucun cas une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.

La catégorie de risque actuelle n'est par conséquent pas garantie et pourrait être amenée à évoluer.

La catégorie de risque dans laquelle est classé le compartiment repose sur la volatilité de rendement du compartiment au cours des cinq dernières années, et reflète de manière raisonnablement précise le risque auquel il a été exposé dans le passé.

La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Le compartiment n'a pas vocation à offrir de garantie ou une protection du capital.

Les risques importants susceptibles d'influencer la valeur nette d'inventaire par action, non pris en compte par l'indicateur synthétique sont:

Risque de liquidité : Risque qu'un actif du portefeuille ne puisse être cédé ou clôturé pour un coût limité, et dans un délai suffisamment court, en fonction des variations de volumes échangés.

Risque de crédit : Dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur, ou de sa défaillance.

Risque de contrepartie : Risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque opérationnel : Défaillance d'un tiers, impliqué dans les processus opérationnels.

Autres risques possibles : D'autres risques restent hors de contrôle, tel le risque juridique, politique et événementiel.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'Entrée	3.30%
Frais de Sortie	0.00%
Frais de conversion	0.00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi, et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué	
Frais prélevés par le compartiment sur une année	
Frais courants	5.60%
Frais prélevés par le compartiment dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune commission de performance n'est prévue pour ce compartiment.

Les frais courants se fondent sur les frais au 31 décembre 2015. Ce chiffre peut varier d'une période à l'autre.

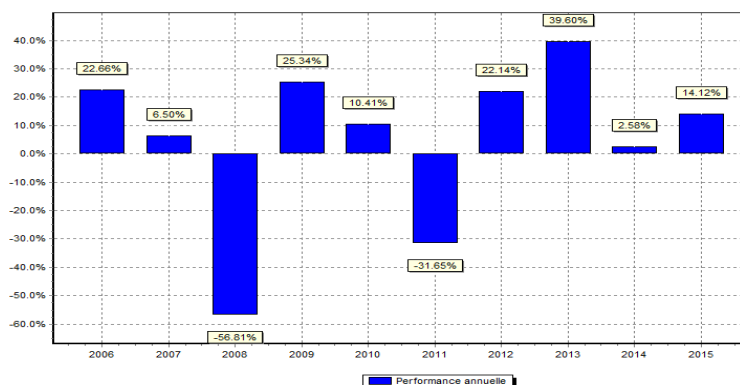
Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des frais maximaux. Il est possible que vous payiez moins. Le montant effectif des frais d'entrée et de sortie pourra être obtenu auprès de votre conseiller ou distributeur financier.

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de performance.

Les frais courants comprennent les frais de transactions des courtiers tiers, ceux de l'administration centrale de la SICAV, et les frais d'entrée et / ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus de la SICAV, section «Charges et Frais», disponible sur le site internet www.eis.lu

Performances passées



Avertissement: Ce diagramme basé sur des performances passées ne présente qu'une valeur limitée comme indicateur des éventuelles performances futures.

Tous les frais et commissions ont été inclus dans les performances reprises sur ce diagramme.

Date de création du compartiment: Août 2004

Devise de calcul des performances passées: EUR

Informations pratiques

Banque Dépositaire: Banque Degroof Luxembourg S.A..

Informations supplémentaires: Le prospectus complet, le dernier rapport annuel révisé ainsi que le dernier rapport semi-annuel non révisé relatifs à ce compartiment et à l'ensemble de la SICAV PLACEURO, en français, sont disponibles gratuitement au siège social de la SICAV (16, rue d'Epernay, L-1490 Luxembourg), ou sur le site internet www.eis.lu. D'autres informations pratiques, notamment la valeur nette d'inventaire (V.N.I.), sont disponibles selon les mêmes modalités.

Aucune autre catégorie d'action n'est offerte à la souscription pour ce compartiment. Ce compartiment fait partie d'un OPCVM à compartiments multiples dont les actifs sont conservés séparément. Les conversions, de ce compartiment de l'OPCVM vers un autre compartiment, s'effectuent moyennant possible frais de conversion.

Responsabilité: La responsabilité de PLACEURO ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Fiscalité: La législation fiscale du pays d'établissement de la SICAV, pourrait avoir un impact sur votre statut fiscal personnel selon votre domicile. En cas de doute, nous vous recommandons de vous renseigner auprès de votre conseiller fiscal.

L'OPCVM est agréé par le Grand-Duché de Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. COFIGECO est agréée par le Grand-Duché de Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01.03.2016.